

LIVRET ETUDIANT



Niveau 3 Arts du spectacle 2024-2025

Sommaire

Le Département des Arts du spectacle	3
Présentation générale de la Licence Arts du spectacle.....	4
Compétences visées	7
Intervenants pédagogiques et professionnels	8
Maquette de la L3 Arts du spectacle.....	9
Modalités des notes et résultats des examens	27
Informations pratiques.....	29
Règlement général	32
Des services ressources.....	33

Le Département des Arts du spectacle

Le Département des Arts du spectacle dépend administrativement de l'UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines de l'Université Clermont Auvergne. Localisé sur le site de Gergovia, il regroupe une formation de licence Arts du spectacle et une formation de master Direction de projets ou établissements culturels, parcours Action culturelle et artistique.

Direction du Département :

Yassaman Khajehi

yassaman.khajehi@uca.fr

Bureau 110, sur rendez-vous

Tel : 04 73 34 66 02

Responsable de la mention licence Arts du spectacle :

Caroline Lardy

caroline.lardy@uca.fr

Bureau 110, sur rendez-vous

Tel : 04 73 34 66 02

Responsable pédagogique de L2 :

Benjamin Lassauzet

Benjamin.LASSAUZET@uca.fr

Bureau 302, sur rendez-vous

Secrétaire de L2 :

Bénédicte Coppin

benedicte.coppin@uca.fr

Bureau 207

Tel : 04 73 34 66 82

Le Département est situé sur le site Gergovia de l'Université Clermont Auvergne et dépend administrativement de l'UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines. La majorité des cours ont lieu à Gergovia.

Les cours sont assurés par les enseignants permanents du département et par des chargés de cours et intervenants professionnels.

U.F.R. Lettres, Culture et Sciences Humaines

Université Clermont Auvergne

29 boulevard Gergovia

63001 CLERMONT-FERRAND cedex 1

Tél. 04 73 34 66 97

Pour plus d'information :

<https://www.uca.fr/formation/nos- formations/par-ufr-ecoles-et-iut/institut- lettres-langues-sciences-humaines-et- sociales/ufr-lettres-cultures-sciences- humaines/licence/licence-arts-du- spectacle>

Présentation générale de la Licence Arts du spectacle

Contexte général

La licence générale mention Arts du spectacle a pour objectif de fournir un ensemble d'acquis pour concevoir ou participer à un projet culturel lié aux arts du spectacle dans ses dimensions professionnelle, artistique, administrative, économique et sociale.

La mention Arts du Spectacle est une licence générale en trois ans organisée sous forme de parcours, correspondant à six semestres d'enseignement. Elle est validée par l'obtention de 180 ECTS (European Credit Transfert System). Les enseignements, délivrés sous forme de cours magistraux (CM) et de travaux dirigés (TD), sont semestrialisés et organisés en unités d'enseignements (UE) compensables et capitalisables auxquelles sont affectés des ECTS valant 3 crédits.

C'est une formation ouverte et pluridisciplinaire avec des enseignements fondamentaux de culture générale, des outils méthodologiques, des projets tutorés, des stages et des cours appliqués aux problématiques du monde professionnel et artistique de la scène et du cinéma. **Cette Licence accorde un intérêt marqué pour la question des publics ainsi qu'à celle de la valorisation et de la diffusion de la culture et des arts du spectacle sur les territoires.**

La spécificité de la formation proposée à l'UCA entend contextualiser l'organisation et la coordination d'un projet culturel dans un espace donné. Forte d'un ancrage local orienté vers les métiers de la culture, de la médiation et des publics, son organisation est dynamisée par l'adossement du programme de formation avec les structures et manifestations culturelles et artistiques de la métropole clermontoise. Cette mention est animée par **des principes qui sont au cœur des Sciences Humaines et Sociales** : l'ouverture culturelle et artistique, la créativité, la valorisation des patrimoines matériels et immatériels et les valeurs de citoyenneté.

Enjeux

La licence générale Arts du Spectacle de l'UCA se positionne sur **un territoire engagé dans une démarche de valorisation de la culture et des arts du spectacle**. La formation bénéficie d'une bonne insertion dans le milieu artistique et culturel grâce à des partenariats pédagogiques établis tant au côté du Service Culturel de l'Université (SUC) qu'avec des structures et grands événements culturels locaux et régionaux tels que le festival international du court métrage ainsi que d'autres manifestations culturelles d'envergure comme la programmation de La Comédie - Scène nationale, l'Orchestre national d'Auvergne et Clermont Auvergne Opéra, des salles de musiques actuelles amplifiées, des salles de cinéma Art et essai, des festivals d'arts numériques, de cinéma documentaire ou des espaces scéniques de création et de répétition.

Les deux premières années de N1 et N2 en Arts du spectacle reposent sur une spécialisation progressive. Elle est organisée selon un programme commun vers deux options au choix au **N3** :

> Option Arts de la scène :

L'option Arts de la scène prépare les étudiants à différents champs : coordination et assistantat à la programmation artistique, direction, organisation de festivals (théâtre, danse, spectacle vivant en espace public) ; administration de structures et/ou d'associations culturelles (compagnies, lieux, scènes conventionnées) ; médiation culturelle auprès des publics et actions éducatives en rapport avec le spectacle vivant (musées, bibliothèques, tiers-lieux) ; valorisation de pratiques et de patrimoines culturels en liant avec les arts de scène ; missions culturelles et artistiques au sein de collectivités territoriales (locales et/ou régionales) ; assistantat à la production

(théâtre, musique) ; diffusion et communication de spectacles.

Cette filière ne forme pas aux métiers de la création à proprement parler dans le spectacle vivant. Les connaissances et les compétences développées par les étudiants dans le secteur peuvent leur permettre de s'orienter, au terme de la Licence, vers des écoles dédiées (dramaturgie, mise en scène, scénographie). Elle peut constituer un complément pertinent à une formation en Conservatoire d'art dramatique pour évoluer vers le métier de comédien, de metteur en scène.

> Option Cinéma :

L'option cinéma prépare les étudiants à différents champs : programmation et diffusion des œuvres cinématographiques et audiovisuelles ; gestion des archives publiques ou privées dans les médiathèques et cinémathèques ; coordination des actions audiovisuelles au sein des musées ; élaboration et diffusion de contenus pour l'éducation à l'image sur supports numériques ; organisation de festivals dans des domaines variés (documentaire, fiction, art vidéo, animation) ; programmation des chaînes thématiques ; édition et veille numérique ; documentation audiovisuelle ; métiers d'assistantat de réalisation audiovisuelle (prises de vues, montage en documentaire de création, animation, fiction, art vidéo), de production, de valorisation et de diffusion des œuvres cinématographiques d'auteur ; responsabilités en conception et organisation de projets culturels liés au cinéma ; actions en médiation culturelle autour du cinéma.

La Licence mention Arts du spectacle repose également sur un système d'ouvertures disciplinaires sous forme de majeures/mineures avec d'autres licences. Cette organisation complète le programme de formation tout en favorisant des passerelles de réorientation éventuelle à l'issue de la 1^{ère} ou 2^{ème} année (N1-N2) :

- la licence de Philosophie
- la licence de Sociologie

A partir de la 2^{ème} année, la Licence mention Arts du spectacle ajoute les choix suivants pour préparer les étudiants jusqu'en N3 aux différentes matières du parcours MEEF, des concours du 1^{er} et Second degré afférents ainsi que ceux qui relèvent de la fonction publique territoriale :

- parcours pluridisciplinaire à visée professionnelle « Lettres Sciences »
- parcours pluridisciplinaire à visée professionnelle « Lettres Administration »

Poursuites d'études

A l'issue du N2 les étudiants ont déjà la possibilité d'intégrer :

- la licence Professionnelle Guide Conférencier : médiateur des patrimoines (UFR LCSH)
- la licence Professionnelle Métiers du livre : documentation et bibliothèques (UFR LCSH)
- la licence professionnelle Intervention sociale : insertion et réinsertion sociale et professionnelle à l'UFR PSSSE
- la licence Techniques du son et de l'image, parcours Audiovisuel, Sound et Motion design proposée sur le site de Vichy

A l'issue du N3 les étudiants ont la possibilité d'intégrer des masters. Il existe un master en Direction de Projets ou établissements culturels (DPEC) avec trois parcours à l'UCA - UFR LCSH :

- Action culturelle et artistique
- Métiers du livre et stratégies numériques
- Accompagnement culturel et touristique des territoires

Il est également proposé aux étudiants d'autres masters à l'UCA en lien avec leur formation de 1er cycle :

- Master MEEF premier degré (INSPE)
- Master « Lettres et création littéraire » parcours « Littératures et Sociétés » (UFR LCSH)
- Master « Métiers du livre et de l'édition » parcours « Création éditoriale des littératures de jeunesse et générales » (E-CELJG)
- Master LLCER, parcours « Média et médiation culturelle » (UFR LCSH)
- Master « Histoire, Civilisations, Patrimoine » parcours « Mondes contemporains » (UFR LCSH)
- Master « Civilisations, cultures, sociétés » (UFR STAPS)
- Master Sociologie (UFR LCSH)

Passerelles et réorientation

A l'issue du N1 et N2 les étudiants peuvent poursuivre dans les licences associées et ayant ouverts leurs Unités d'enseignement de spécialité sous forme de majeures/mineures ainsi qu'aux licences professionnelles de l'établissement. Ils peuvent aussi choisir le parcours Pluridisciplinaire « Lettres-Sciences » pour une poursuite en MEEF 1 et « Lettres – Administration » pour la préparation des concours de l'administration ou une poursuite d'étude en master « Histoire, Civilisations, Patrimoine », parcours « Mondes contemporains ».

Débouchés professionnels

Les diplômés de la licence mention Arts du Spectacle peuvent prétendre à des emplois diversifiés au sein :

- des **collectivités territoriales** dans des services appartenant au secteur de la

culture, au développement de l'événementiel, aux relations publiques dans le champ culturel, au suivi administratif ;

- du **secteur associatif** : associations culturelles, associations locales d'animation du patrimoine, de création et/ou de diffusion de spectacle ou de manifestation artistique,
- des **entreprises du secteur privé** : centres culturels, comités d'entreprises mais aussi cabinets de conseil, sociétés de production artistique, agences événementielles et culturelles, théâtres privés, compagnies artistiques...

Insertion professionnelle

- chargé/e de projet culturel
- chargé/e de valorisation de lieux culturels
- chargé/e de relations publiques
- chargé/e de relations avec les publics
- assistant/e chargé/e de production
- chargé/e de diffusion
- chargé/e de documentation audiovisuelle
- animateur/animateur en éducation à l'image et médias
- concepteur/conceptrice de produit culturel
- coordinateur/coordinatrice de projet culturel et ou artistique
- médiateur/médiatrice culturel(le)
- animateur/animateur culturel(le)
- assistant/assistante de programmation artistique et culturelle

Néanmoins, une poursuite d'étude en licence professionnelle ou en master est vivement recommandée, la licence restant une formation générale.

Compétences visées

Compétence	Composantes essentielles (=critères qualité)
Compétence 1 Mobiliser des objets culturels	<ol style="list-style-type: none"> 1. En saisissant les repères fondamentaux et les pratiques en vigueur dans les domaines des arts du spectacle 2. En considérant les évolutions et l'actualité des problématiques disciplinaires et interdisciplinaires 3. En développant une réflexion autonome, cohérente et structurée 4. En exploitant les ressources documentaires adéquates 5. En sollicitant sa créativité
Compétence 2 Situer les enjeux culturels d'un territoire	<ol style="list-style-type: none"> 1. En prenant en compte les acteurs et l'environnement économique, juridique, associatif et institutionnel 2. En développant une sensibilité interculturelle et un respect pour la diversité des publics 3. En maîtrisant des outils et des stratégies numériques
Compétence 3 Agir en professionnel	<ol style="list-style-type: none"> 1. En travaillant en équipe et en réseau 2. En faisant preuve d'une éthique professionnelle 3. En respectant des principes de développement durable 4. En démontrant polyvalence et adaptation 5. En construisant un parcours individuel vers des métiers cibles 6. En valorisant des expériences de terrain (voyage d'études, bénévolat, stage, engagement associatif)
Compétence 4 Transmettre un contenu culturel	<ol style="list-style-type: none"> 1. En utilisant différents médiums : l'écrit, l'oral, l'image et le numérique 2. En communiquant avec précision grammaticale, de manière claire et convaincante 3. En exploitant diverses ressources documentaires pertinentes de manière appropriée 4. En pratiquant une ou deux langues étrangères 5. En s'adaptant à différents publics
Compétence 5 Concevoir un projet culturel	<ol style="list-style-type: none"> 1. En s'inscrivant dans la politique de l'établissement ou de la structure organisatrice 2. En formulant des propositions innovantes et pertinentes 3. En tenant compte des aspects financiers 4. En identifiant l'environnement concurrentiel 5. En respectant les normes en vigueur 6. En tenant compte des attentes et des spécificités des publics

Intervenants pédagogiques et professionnels

ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTS-CERCHEURS DU DEPARTEMENT ARTS DU SPECTACLE :

BERGER Gilles, PRAG Études cinématographiques
EL SAYED Rachel, PRCE Éditions numériques
KHAJEHI Yassaman, MCF Études théâtrales
LARDY Caroline, MCF Études cinématographiques
LERI Andrea, ATER Études théâtrales
PLEE Clément, ATER Musicologie
ROUET Claire, PAST Action culturelle et artistique
TRIOLAIRE Cyril, MCF Études théâtrales

ENSEIGNANTS PROVENANT D'AUTRES DEPARTEMENTS ET STRUCTURES :

BLANCHIER, Raphael, MCF Anthropologie de la danse (STAPS)
LALLOT Salomé, PRCE Anglais (SCLV)
LEPRON Myriam, PRAG Lettres modernes

INTERVENANTS PROFESSIONNELS EN ARTS DU SPECTACLE :

CHANAL Emmanuel, Comédien - Cie. Wakan Théâtre
DE SAINT RIQUIER Célia, Doctorante en Histoire du cinéma
ITURRA Jeremías, Compositeur et docteur en musicologie
LIABOEUF Edith, Attachée territoriale
LLINARES Eléonore, Programmatrice du festival Traces de vie
MARY Philippe, Agrégé de philosophie, sociologue et enseignant cinéma en CPGE-Lettres
MICHARD Rodolphe, Développeur web et Webdesigner
MUZERELLE Marie, Artiste vidéaste-plasticienne, Doctorante
PORTIER Loïc, Directeur du festival Ciné-court animé à Roanne
ROUHER Amélie, PRAG Lettres modernes
TARHOUNY Chirine, Compositrice et Disc Jockey
TSIKOURA Charitini, Docteure en Études théâtrales

Sigles :

INSPE : Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation
MCF : maître de conférences
PAST : professeur associé en service temporaire
PRAG : professeur agrégé
PRCE : professeur certifié
SCLV : Service commun des langues vivantes
STAPS : Sciences et Techniques des activités physiques et sportives

Maquette de la N3 Arts du spectacle

SEMESTRE 5- Arts de la scène			
CREDITS ECTS	INTITULE	ENSEIGNANTS	DUREE TOTALE ET REPARTITION CM/TD
3	La fabrique des genres	BERGER Gilles	12h CM 12h TD
3	Musique et intermédialité	ITURRA Jeremías	24 CM
3	Environnement économique et administ. du secteur culturel	LIABOEUF Edith	8h CM 24h TD
3	Anglais de spécialité	LALLOT Salomé	12h CM 12h TD
3	Esthétiques et poésie scéniques	KHAJEHI Yassaman / TSIKOURA Charitini	12h CM 12h TD
3	Formes scéniques hybrides (18e-19e s.)	TRIOLAIRE Cyril	12h CM 12h TD
3	Musique et société ou Danse (STAPS)	PLEE Clément / BLANCHIER Raphaël / MATHIEU Emilie	12h CM 12h TD
3	Outils numériques	MICHARD Rodolphe	24h TD
3	Recherche et création	KHAJEHI Yassaman	18h CM 18h TD
3	UE Stage - E-portfolio	EL SAYED Rachel	24h TD

Les étudiants inscrits dans les parcours Pluridisciplinaires Lettres Administration/Lettres Sciences ne doivent pas suivre : **UE57 Musique et société ou Danse UE58 Outils numériques - UE59 Recherche et Création**

SEMESTRE 5 - Cinéma			
CREDITS ECTS	INTITULE	ENSEIGNANTS	DUREE TOTALE ET REPARTITION CM/TD
3	La fabrique des genres	BERGER Gilles	12h CM 12h TD
3	Musique et intermédialité	ITURRA Jeremías	24h CM
3	Environnement économique et administ. du secteur culturel	Edith LIABOEUF	8h CM 24h TD
3	Anglais de spécialité	LALLOT Salomé	12h CM 12h TD
3	Le cinéaste et son terrain	LARDY Caroline	12h CM 12h TD
3	Adaptation littéraire	LEPRON Myriam	12h CM 12h TD
3	Motifs et histoire des formes filmiques	BERGER Gilles	12h CM 12h TD
3	Outils numériques	MICHARD Rodolphe	24h TD
3	Recherche et création	DE SAINT RIQUIER Célia	18h CM 18h TD
3	UE Stage - E-portfolio	EL SAYED Rachel	24h TD

Les étudiants inscrits dans les parcours Pluridisciplinaires Lettres Administration/Lettres Sciences ne doivent pas suivre : **UE57 Motifs et histoire des formes filmiques – UE58 Outils numériques – UE59 Recherche et Création**

SEMESTRE 6 – Arts de la scène			
CREDITS ECTS	INTITULE	ENSEIGNANTS	DUREE TOTALE ET REPARTITION CM/TD
3	Le cinéma et les autres arts	BERGER Gilles	12h CM 12h TD
3	UE Anglais de spécialité	LALLOT Salomé	12h CM 12h TD
3	Écriture scénique et dramaturgie	KHAJEHI Yassaman	12h CM 12h TD
3	Mise en scène et scénographie	ROUHER Amélie	12h CM 12h TD
3	Analyses et esthétiques de la danse	BLANCHIER Raphaël	12h CM 12h TD
3	Musique assistée par ordinateur (MAO)	TARHOUNY Chirine	24h TD
3	Immersion artistique et professionnelle	ROUET Claire	30h TD
3	Théâtre de rue et arts en espaces publics	LERI Andrea	12h CM 12h TD
3	Jeu de l'acteur dans le spectacle vivant	CHANAL Emmanuel	12h CM 12h TD
3	UE LIBRE		24h TD

Les étudiants inscrits dans les parcours Pluridisciplinaires Lettres Administration/Lettres Sciences ne doivent pas suivre : **UE68 Théâtre de rue et arts en espaces publics – UE69 Jeu de l'acteur dans le spectacle vivant**

SEMESTRE 6 - Cinéma			
CREDITS ECTS	INTITULE	ENSEIGNANTS	DUREE TOTALE ET REPARTITION CM/TD
3	Le cinéma et les autres arts	BERGER Gilles	12h CM 12h TD
3	UE Anglais de spécialité	LALLOT Salomé	12h CM 12h TD
3	Court métrage : courants et enjeux	BERGER Gilles	12h CM 12h TD
3	Cinéma d'animation	BERGER Gilles / PORTIER Loic	24h CM
3	Cinéma, textes et documents	LARDY Caroline	24h TD
3	Cinématographies extra européennes	MARY Philippe	12h CM 12h TD
3	Immersion artistique et professionnelle	ROUET Claire	30h TD
3	Médiation, éducation et publics	N/A	24h TD
3	Cinéma d'art	MUZERELLE Marie	12h CM 12h TD
3	UE LIBRE		24h TD

Les étudiants inscrits dans les parcours Pluridisciplinaires Lettres Administration/Lettres Sciences ne doivent pas suivre : **UE68 Cinéma d'art – UE69 Cinématographies extra européennes.**

Descriptifs et objectifs des cours délivrés au S5

Tronc commun

La fabrique des genres

Le cours magistral consistera à mettre en lumière l'apport des Gender Studies aux études filmiques, en privilégiant une approche à la fois historique, esthétique et socio-culturelle. Une analyse d'œuvres accompagnera la réflexion théorique afin de souligner la dimension sexuée des productions filmiques et le rapport de domination qui y opère. Par l'appréhension de ce champ d'étude et de recherche appliqué au cinéma, il s'agira de cerner les pratiques et les représentations des identités et des rapports de sexes en tant que constructions sociales. Cela nous conduira également à effectuer une articulation entre Gender Studies et Cultural Studies.

Objectif : Apprendre à analyser une séquence filmique par le prisme d'une problématique, en utilisant les outils méthodologiques mis à disposition lors de la première séance et en réinvestissant les connaissances acquises lors du CM (notamment les éléments d'ordre théorique).

Bibliographie indicative :

CAVELL Stanley, *A la recherche du bonheur*, Paris, Cahiers du cinéma, 1993.
HASKELL Molly, *La femme à l'écran, de Garbo à Jane Fonda*, Paris, Seghers, 1997.
MODLESKI Tania, *Hitchcock et la théorie féministe*, Paris, L'Harmattan, 2002.
MOINE Raphaëlle, *Les genres du cinéma*, Paris, Nathan, 2002.
MORIN Edgar, *Les stars*, Paris, Seuil, 1979.
PINEL Vincent, *Genres et mouvements au cinéma*, Paris, Larousse, 2006.
VINCEDEAU Ginette, *20 ans de théories féministes – CinémAction n°67*, Paris, Corlet-Télérama, 1993.

Evaluation : contrôle continu (écrit + oral) ; RSE : écrit (2h) ; 2^e chance : écrit (2h)

Musique et intermédialité

La thématique de ce cours se centrera sur la dimension interdisciplinaire de la musique. Pour cela, nous aborderons cinq axes de contenu : l'opéra comme point de convergence de différents arts sur scène (en mettant un accent particulier sur l'opéra *Wozzeck* d'Alban Berg) ; la relation entre la musique et la peinture (Mendelssohn, Ingres, Arnold Schoenberg, Paul Klee, Kandinsky) ; musique et cinéma (Kubrick, Tarkovski, Chaplin, Morricone, John Williams) ; musique et arts plastiques (Yves Klein, Nikola Bašić, Calder) ; et musique et politique (rap ; punk ; chanson de protestation en Amérique Latine ; Luigi Nono et la création musicale comme arme politique).

Bibliographie indicative :

ADORNO, Theodor W., et EISLER, Hanns, *El cine y la música*, Madrid, Editorial Fundamentos, 1976.
BOSSEUR, Jean-Yves, *La musique de XX Siècle, à la croisée des arts*, Paris, édition Minerve, 2008.
BOSSEUR, Jean-Yves, *Musiques et arts plastiques*, Paris, édition Minerve, 1998.
BOULEZ, Pierre, *Le pays fertile, Paul Klee*, Paris, Gallimard, 1989.
CHION, Michel, *Un art sonore, le cinéma*, Paris, cahiers du cinéma/essais, 2003.
CHION, Michel, *L'audio-vision, son et image au cinéma*, Paris, Armand Colin, 2013.
DARRÉ, Alain, *Musique et politique*, Presses universitaires de Rennes, 1996.
DENIZEAU, Gérard, *Musiques & Arts Visuels*, Paris, éditions Champion, 2004.
DESHAYS, Daniel, *Entendre le cinéma*, Paris, éditions Klincksieck, 2010.
DESHAYS, Daniel, *Pour une écriture du son*, Paris, éditions Klincksieck, 2016.
DONEGANI, Jean-Marie, « Musique et politique : le langage musical entre expressivité et

vérité », *Raisons politiques*, vol. n°14, no. 2, 2004, pp. 5-19.

JOUVE Pierre Jean FANO Michel, *Wozzeck ou le nouvel opéra*, Paris, éditions Plon, 1953.

GUBISCH, Gérard, *Wozzeck ou l'opéra révélé*, Villemer, Les éditions musicales l'Archipel, 2011.

VON DER WEID, Jean-Noël. *Le Flux et le fixe*, « Peinture et musique ». Paris, librairie Arthème Fayard, 2012.

Evaluation : examen terminal (écrit 2h) ; RSE : écrit (2h) ; 2^e chance : écrit (2h)

Environnement économique et administratif du secteur culturel

Le cours permettra aux étudiants d'appréhender le cadre économique et juridique des entreprises culturelles à travers des exemples concrets. Seront notamment abordés les cadres et spécificités des entreprises et administrations culturelles, les conventions et contrats, les droits d'auteur, les statuts, la gestion des ressources humaines, la gestion financière, la production (festivals, tournées, disques, documents types.. etc)...

L'étude de cas pratiques permettra aux étudiants d'appréhender leur futur métier en entreprise culturelle, de savoir où aller rechercher des informations, et d'acquérir de l'autonomie.

Bibliographie indicative :

François Mairesse (dir.), *Gestion de projets culturels – Conception, mise en œuvre, direction*, Coll. Cursus, Armand Colin, 2020 (2016 1^{ère} éd.)

Yves Evrard, *Le Management des entreprises artistiques et culturelles*, Coll. Gestion, Economica, 1993

Emmanuel Pierrat, *L'Auteur, ses droits et ses devoirs*, Folio Essais, 2020

Cyril Puig, *Monter une production*, La Scène, 2018

Romain Bigay, Camille Gillet, *Financement des festivals : chacun cherche son partenaire*, Irmactu, Focus du mois d'octobre 2011

Romain Bigay, *LA BILLETTERIE DU FUTUR : Un marché en croissance pour le spectacle*, Irma 12 mai 2015

Négrier Emmanuel, *Les publics des festivals*, Michel de Maule éditions, 2010.

Entretiens croisés avec Stéphane Barré, Patrick Rosenfeld et François-Xavier Tramond, « Comment aborder la recherche de partenariats privés ? », mars 2008

Jean Noël Bigotti, *Je monte mon Label*, IRMA 2008

Pierre-Marie Bouvery, *Les contrats de la musique*, IRMA 2008

Evaluation : contrôle continu (écrit + oral) ; RSE : écrit ; 2^e chance : dossier

Anglais de spécialité

Le cours de langue de spécialité s'attache à former les étudiants au perfectionnement de la langue anglaise lue, parlée, écrite. Il entend former à la maîtrise des outils de communication écrits et oraux en articulant étroitement apports linguistiques fondamentaux (grammaire, vocabulaire, culture générale) et exercices appliqués au secteur des Arts du spectacle dans le domaine anglo-saxon. Enfin il s'agit de maîtriser l'expression orale et écrite en langue anglaise dans le champ professionnel et thématique des arts du spectacle.

Evaluation : contrôle continu (écrit + oral) ; RSE : oral ; 2^e chance : oral

E-portfolio - validation stage

Le e-portfolio est un document numérique et évolutif personnel qui regroupe les apprentissages, expériences professionnelles et personnelles, compétences, projet professionnel, et réalisations des étudiants. Au cours du N3, les étudiants réalisent et présentent un e-portfolio numérique à

partir des éléments identifiés lors du stage effectué au cours de la 2^{ème} année de licence et du cursus universitaire et professionnel. Seront abordés dans le cadre de ce cours une réflexion approfondie sur le projet professionnel, ainsi que les enjeux de l'identité professionnelle 2.0, l'identité numérique et la médiatisation de soi dans un environnement numérique.

La deuxième partie de l'évaluation de ce cours consiste dans le rapport et la soutenance du stage réalisé à l'issue de la 2^e année.

Evaluation : contrôle continu (rapport + soutenance + eportfolio) ; RSE : rapport + soutenance + eportfolio ; 2^e chance : rapport + soutenance + eportfolio

Outils numériques

Ce cours constitue une introduction aux outils numériques de création graphique. Il est conçu pour offrir une découverte pratique de la communication visuelle, en abordant des aspects techniques et esthétiques sur divers supports, qu'ils soient imprimés ou numériques. Grâce à une série de travaux dirigés, les participant-es pourront acquérir les compétences fondamentales nécessaires à la réalisation de documents de communication ou à la supervision de leur production.

Tout au long du cours, les étudiant-es seront amené-es à élaborer différents documents dans le cadre d'une campagne de communication autour d'un événement spécifique. Ce projet leur permettra de mettre en pratique les concepts appris, de développer leur créativité et d'affiner leur sens critique en matière de design graphique. Ils-elles apprendront à maîtriser les logiciels de création graphique, à concevoir des mises en page et à acquérir les bases du design.

Bibliographie indicative :

Étapes, magazine, 2024.

Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale, Editions de l'imprimerie nationale, 2002.

Adham Dannaway, *Practical UI*. www.practical-ui.com, 2024.

Damien Gautier & Claire Gautier, *Mise en page (s), etc. Fondamentaux, éléments de base, principes de grille, supports, études de cas annexe*, Edition Pyramyd, 2013.

Damien Gautier & Franck Jalleau, *Typographie, guide pratique* (2^e éd.), Editions Pyramyd, 2001.

Seth Godin, *This is Marketing: You Can't Be Seen Until You Learn To See*, Editions Portfolio Penguin, 2018.

Kaj Johansson, Peter Lundberg, Robert Ryberg, *La chaîne graphique: Prépresse, impression, finition*, Editions Eyrolles, 2009.

Steve Krug, *Don't Make Me Think, Revisited: A Common Sense Approach to Web Usability*, Editions New Riders Publishing, 2014.

Irene Pereyra, *Universal Principles of UX*, Editions Rockport Publishers Inc., 2023.

Wang Shaoqiang, *New Page Design. Layout and Editorial Design*, Editions Hoaki, 2013.

Jon Yablonski, *Laws of UX: Using Psychology to Design Better Products & Services*, O'Reilly Media, 2020.

Evaluation : contrôle continu ; RSE : une épreuve ; 2^e chance : écrit (2h)

Option cinéma

Le cinéaste et son terrain

Réaliser un film documentaire suppose la confrontation d'un cinéaste avec un terrain d'observation. À partir d'une sélection de films d'auteur, seront abordés des exemples de démarches, de rapports aux personnes filmées mais aussi des enjeux, des difficultés et des conditions qui participent à la réussite du projet de création.

Les objectifs sont les suivants :

- comprendre les modalités et les spécificités du travail d'observation et de réalisation du cinéaste documentariste ;
- savoir identifier les stratégies de mise en scène et les principes qui régissent un projet cinématographique documentaire ;
- maîtriser le vocabulaire précis et adapté d'analyse filmique.

Bibliographie indicative :

FRANCE Claudine de, *Pour une anthropologie visuelle*, Cahiers de l'Homme, Paris, Mouton, 1979.

— *Cinéma et anthropologie*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 1989.

— *Du film ethnographique à l'anthropologie filmique*, Paris, Editions des Archives contemporaines, 1994.

GAUTHIER, Guy, *Le documentaire, un autre cinéma*, Paris, Nathan, 1995.

HEUSCH, Luc de, *Cinéma et sciences sociales : panorama du film ethnographique et sociologique*, Paris, UNESCO, 1962.

LEACOCK, Richard, *The Feeling of Being There - a Filmmaker's Memoir*, Meaulne: Semeïon Editions, 2011.

MAGNY, Joel, *Vocabulaire du cinéma*, Cahiers du cinéma, les petits cahiers, SCEREN-CNDP, 2004.

NICHOLS, Bill, *Representing Reality: Issues and Concepts in Documentary*, Bloomington: Indiana University Press, 1991. ISBN 978-0-253-20681-7

NINEY, François, *L'Épreuve du réel à l'écran. Essai sur le principe de réalité documentaire*, Bruxelles, De Boeck Université, 2000.

PIAULT, Marc Henry, *Anthropologie et Cinéma*, Encyclopedia Universalis, 1985.

ROUCH, Jean, "Le film ethnographique", in J. Poirier (éd.), *Ethnologie générale*, Bibliothèque de la Pléiade, Paris, Gallimard, 1968.

Evaluation : contrôle continu (écrits + oral) ; RSE : écrit (2h) ; 2^e chance : écrit (2h)

L'adaptation littéraire au cinéma

Introduction à la théorie de l'adaptation, rappel des outils d'analyse littéraire et d'analyse filmique afin de mettre en lien séquences de films et extraits de romans, l'écriture romanesque, l'écriture filmique.

Les 12hCM/12h TD ne seront pas dissociés et les étudiants auront chaque semaine une analyse de séquence à analyser en écho avec le roman.

Bibliographie indicative :

Florence Aubenas: *Le quai de Ouistreham* (livre de poche)

Emmanuel Carrère: *Ouistreham*.

Evaluation : contrôle continu (écrit + oral) ; RSE : oral (30 min) ; 2^e chance : oral (30 min)

Motifs et histoire des formes filmiques

Le cours magistral propose une approche historique et esthétique non exhaustives de la notion de mise en scène au cinéma. Il s'agit de différencier et articuler deux notions conjointes souvent réunies sous une appellation générique - la mise en scène et la réalisation - pour mieux appréhender le processus de « mise en scène » au cinéma. Les travaux dirigés portent sur le questionnement de quelques figures et formes fondamentales de la mise en scène de cinéma. Le cours aborde enfin les configurations du langage cinématographique pour apprendre à « lire » une mise en scène au cinéma sous forme d'analyse de séquence.

Bibliographie indicative :

- AUMONT Jacques (sous la dir.), *La mise en scène*, Bruxelles, De Boeck, 2000.
AUMONT Jacques, *Le cinéma et la mise en scène* (2006), Paris, Armand Colin, 2010.
BAZIN André, « Théâtre et cinéma », *Qu'est-ce que le cinéma ?* Paris, Cerf, 1975.
BORDWELL David, THOMPSON Kristin, *L'Art du film : une introduction*, (plus particulièrement le chapitre 4 intitulé « Le plan : la mise en scène »).
MOURLET Michel, *Sur un art ignoré*, Paris, La Table ronde, 1965.
EPSTEIN Jean, *Ecrits sur le cinéma*, Paris, Seghers, 1974.
MOURLET Michel, *Sur un art ignoré – la mise en scène comme langage*, Paris, Ramsay, 2008.
SEGUIN Louis, *L'espace du cinéma (hors-champ, hors-d'œuvre, hors-jeu)*, Toulouse, Ombres, 1999.
TRUFFAUT François, *Hitchcock/Truffaut*, Paris, Simon & Schuster, 1966.

Evaluation : contrôle continu (écrit + oral) ; RSE : écrit ; 2^e chance : écrit (2h)

Recherche et Création

Ce cours est construit comme une introduction au domaine de recherche-crédation (ou « recherche performative ») appliquée au domaine du cinéma. Arrivé du Canada, ce champ d'étude propose un point de rencontre entre le domaine des sciences et le domaine des arts. En décloisonnant les deux univers, il permet de donner une nouvelle forme hybride à la transmission du savoir, tourné vers l'accessibilité. A l'aune de thématiques variées, allant de l'emploi des images d'archives aux films-pastiches et à travers des focus sur des réalisateurs comme Jean Rouch (pionnier dans la recherche-crédation dans le cinéma) ou Michel Hazanavicius, nous retracerons, sous l'angle de la recherche performative, à la fois une certaine partie de l'histoire du septième art, mais également son historiographie. Le cours de travaux dirigés constituera une mise en application des principes vus en cours magistraux, ainsi qu'une première expérience en recherche et création.

Bibliographie indicative :

- Sandra Delacourt, *L'artiste-chercheur : un rêve américain au prisme de Donald Judd*, Éditions B42, Paris, DL 2019
Christian Delage, Vincent Guigueno, *L'historien et le film*, Paris : Gallimard, Folio. Histoire, n°276, 2018.
Séverine Graff, *Le cinéma-vérité. Films et controverses*, Rennes : Presses universitaires de Rennes, Le spectaculaire. Série Cinéma, 2014.
Gilles Ménégald, « La citation filmique : quelques modalités et enjeux », *Mise au point*, 2009. [Disponible en ligne]
Jean Rouch. Passeur d'images, passeur de mondes, sous la direction de Gilles Remillet, Julie Savelli et Maxime Scheinfeigel, Paris : Théaèdre, Cinéma/Formes autonomes, 2021.
Un art documentaire, enjeux esthétiques, politiques et éthiques, sous la direction de Aline Caillet et Frédéric Pouillade, Rennes : Presses universitaires de Rennes, Collection AEsthetica, 2017.

Evaluation : contrôle continu (écrit + oral) ; RSE : écrit (3h) ; 2^e chance : écrit (3h)

Option arts de la scène

Formes scéniques hybrides 18e-19e s.

Ce cours propose de découvrir, d'apprécier la diversité et d'analyser les spectacles hybrides en vogue en marge des grands théâtres aux XVIIIe et XIXe siècles. Seront ainsi appréciés au siècle des Lumières les spectacles de la Foire mus à la charnière des deux siècles en "spectacles de curiosités" promis à un succès certain tout au long du XIXe siècle. L'offre offerte aux spectateurs sera appréhendée dans sa diversité : spectacles mécaniques, lanternes magiques et fantasmagories, expériences de physique amusante, figures de cire et automates, acrobaties humaines et équestres aux origines des premières pratiques circassiennes bientôt promises aux grands chapiteaux de tournées françaises ou américaines. Cette histoire des spectacles hybrides, au cœur des pratiques sociales de consommation culturelle des spectateurs, questionnera jusqu'au développement d'espaces et de formes de spectacles originaux à l'occasion des expositions universelles et interrogera les nouveaux espaces du divertissement quotidien (cabaret, music-hall, revue). Le cours fera dialoguer une approche historique et des transpositions contemporaines dans la création et la recherche actuelles.

Bibliographie indicative :

- Pauline Beaucé, *Parodies d'opéra au siècle des Lumières*, Rennes, PUR, 2013.
Nathalie Coutelet et Isabelle Moindrot (dir.), *L'altérité en spectacle*, Rennes, PUR, 2015.
Christiane Demeulenaere-Douyère et Liliane Hilaire-Pérez, *Les expositions universelles. Les identités au défi de la modernité*, Rennes, PUR, 2014.
Christian Dupavillon, *Architectures du cirque, des origines à nos jours*, Paris, éditions du Moniteur, 1982.
Caroline Hodak-Druel, *Du théâtre équestre au cirque*, Paris, Belin, 2018.
Laurent Mannoni, Donata Pesenti Campagnoni, *Lanterne magique et film peint*, Paris, Editions de la Martinière, 2009.
Françoise Rubellin, *Théâtre de la Foire*, Paris, Editions Espace 34, 2005.
Jean-Claude Yon, *Les spectacles sous le Second Empire*, Paris, Armand Colin, 2010.
Jean-Claude Yon, *Une histoire culturelle de la France au XIXe siècle*, Paris, Armand Colin, 2021.

Evaluation : contrôle continu et examen terminal (écrit, 3h) ; RSE : écrit (3h) ; 2^e chance : écrit (3h)

Esthétiques et poétique scéniques

Si, depuis l'antiquité, musique et danse sont de fidèles compagnes du théâtre, les sons occupent dorénavant une place prépondérante jusqu'à devenir des opérateurs aussi importants que le comédien lui-même. C'est notamment le cas dans les spectacles de Romeo Castellucci et de Gisèle Vienne pour lesquels la musique et les effets sonores ne sont jamais accessoires mais jouent, au contraire, un rôle considérable. Pareillement si les artistes dramatiques et les peintres ont longtemps cheminé ensemble, les années 70 ont vu naître ce que l'on a appelé alors le « théâtre d'images » : une forme théâtrale qui n'a cessé de s'amplifier jusqu'à nos jours au point de confiner parfois à l'abstraction.

Qu'elles soient sonores ou visuelles, qu'elles citent de célèbres tableaux de l'histoire de l'art, ou qu'elles empruntent aux techniques cinématographiques, nous verrons que les images s'invitent toujours au théâtre dans le but de dérouter le spectateur et d'interroger la pensée.

Le TD s'inscrit dans la continuité (chronologique) du TD « Esthétique de la mise en scène ». Il vise à étudier la pensée théâtrale du XXI^e siècle afin de saisir les nouvelles théories et pratiques dans les arts de la scène ainsi que questionner les enjeux d'une réalité théâtrale et les changements qu'elle a subis au tournant du siècle à travers un corpus de textes et de mises en scène contemporaines.

Bibliographie indicative :

- Giorgio Agamben, *Image et mémoire – écrits sur l'image, la danse et le cinéma*, Paris, Desclée de Browder, 2004.
- Jean-Frédéric Chevalier, *Deleuze et le théâtre – rompre avec la représentation*, Besançon, Les Solitaires intempestifs, 2015.
- Michel Chion, *La Voix au cinéma*, Paris, Cahier du cinéma, 2005.
- Gilles Deleuze, *Cinéma 1 & 2*, Paris, Ed. de Minuit, Critique, 1983.
- Georges Didi-Huberman, *Ce que nous voyons, ce qui nous regarde*, Paris, Ed. de Minuit, 1992.
- Jean-François Lyotard, *Des Dispositifs pulsionnels*, Paris, Galilée, Débats, 1994.
- Marie-José Mondzain, *Homo Spectator*, Paris, Bayard, 2013
- Jean-Luc Nancy, *Au fond des images*, Paris, Galilée, 2003.
- Béatrice Picon-Vallin (dir.), *La Scène et les images*, Paris, CNRS éditions, coll. Arts du spectacle/ Les voies de la création théâtrale, 2001.
- Jacques Rancière, *Le Destin des images*, Paris, La Fabrique éditions, 2003.

Evaluation : contrôle continu (écrit + oral) ; RSE : écrit (2h) ; 2^e chance : écrit (2h)

Musique et société

L'enseignement « Musique et société » propose une immersion dans l'étude des phénomènes socio-politiques qui mènent à une cocréation musicale. Ce cours vise à approfondir la compréhension des manières dont les dynamiques entre différents groupes sociaux, entre différentes classes, sont vectrices d'un foisonnement musical protéiforme. Au fil de nos 12 séances, nous plongerons, de 1789 à nos jours, dans un « bouillon de culture » constitutif de pratiques sonores éclectiques qui génèrent une complexité discursive influençant tant le politique, que le politique influence la pratique musicale.

Nous analyserons en profondeur ces dynamiques sociopolitiques pour dévoiler les conditions historiques favorisant l'émergence d'arts musicaux et leurs impacts sur les sociétés. Pour cela, nous examinerons les pratiques musicales lors des fêtes décennaires de la Révolution française, sur les barricades de la Commune de Paris, ou encore par la production musicale de l'extrême droite et la création de populations en lutte pour leur émancipation. Nous tâcherons de révéler que ces *praxis* reflètent des matrices cosmogoniques singulières.

Bibliographie indicative :

- ADORNO Theodor W., *Introduction à la sociologie de la musique*, Genève, Contrechamps, 2009, 220 p.
- CLOUSCARD Michel, *Le capitalisme de la séduction, critique de la social-démocratie libertaire*, Paris, Delga, 2015, 350 p.
- DARSEL Sandrine, *De la musique aux émotions. Une exploration philosophique*, 2010, 283 p.
- DUFOURT Hugues, *Mathesis et subjectivité. Des conditions historiques de possibilité de la musique occidentale. Essai sur les principes de la musique 1*, Paris, MF, 2007, 391 p.
- TRAÏNI Christophe, *La musique en colère*, Paris, Les Presses de Sciences Po, 2008, 122 p.
- ZANCARINI-FOURNEL Michelle, *Les luttes et les rêves. Une histoire populaire de la France de 1685 à nos jours*, Paris, Zones, 2016, 995 p.

Evaluation : examen terminal (écrit, 2h) ; RSE : écrit (2h) ; 2^e chance : écrit (2h)

Recherche et Création

N/A

Evaluation : contrôle continu ; RSE : une épreuve ; 2^e chance : une épreuve

Facultatif : Option Danse (STAPS)

L'option Danse proposée par l'UFR STAPS débute **en L2 au S4** en choisissant dans les **PPP l'option "DANSE STAPS"** et se poursuit en L3 Arts de la scène au S5, si et seulement si vous avez réalisé l'option en L2. Il s'agit alors de s'inscrire dans l'**UE "DANSE STAPS"** à la place de l'UE "Musique et société".

Ce parcours "DANSE STAPS" porte sur des enseignements théoriques, méthodologique, pré-professionnels et pratiques pour de futurs intervenants en danse (encadrement d'ateliers en danse avec différents publics ; ateliers extra-scolaires, développement du rapport pédagogique en danse, etc.).

Objectifs :

Approfondir son expérience pratique de la danse tout en menant une réflexion didactique et pédagogique pour encadrer la danse en milieu scolaire et/ou associatif.

Contenus :

1. Connaissances culturelles, scientifiques et historiques
2. Ateliers de danse (en partenariat avec des compagnies locales)
3. Animation de séances au sein de leur groupe et au sein d'un public scolaire.

Descriptifs et objectifs des cours délivrés au S6

Tronc commun

Le cinéma et les autres arts

A partir de l'étude d'un film, « Rear window » (Fenêtre sur cour - 1954) d'Alfred Hitchcock, et de la notion de « cinéma pur » édictée par le cinéaste anglais, le cours se propose d'envisager la mise en scène au cinéma comme prolongement, aboutissement parfois, d'une histoire de l'art fondée depuis l'Antiquité sur le désir de création de l'œuvre d'art totale. A cet effet, seront abordés au fil du cours les rapports entre le cinéma et les autres arts : littérature, peinture, théâtre, opéra, installations contemporaines, etc.

Les Objectifs sont : Comprendre qu'au-delà des catégories artistiques chaque médium s'inscrit dans une histoire plus globale de l'art en poursuivant des objectifs déjà ou encore présents dans d'autres formes d'expression. Apprendre à faire des liens, à articuler des œuvres de différentes natures pour saisir les rapports et les spécificités que le cinéma développe en regard d'autres formes artistiques.

Bibliographie indicative :

AUMONT Jacques, *La mise en scène*, Bruxelles, DeBoeck Université, 2000.
ELSAESSER Thomas, HAGENER Malte, *Le cinéma et les sens*, Rennes, PUR, 2011.
EPSTEIN Jean, *Ecrits sur le cinéma*, Paris, Seghers, 1974.
MOULIN Joëlle, *Cinéma et peinture*, Paris, Citadelles & Mazenod, 2011.
MOURLET Michel, *Sur un art ignoré – la mise en scène comme langage*, Paris, Ramsay, 2008.
SEGUIN Louis, *L'espace du cinéma (hors-champ, hors-d'œuvre, hors-jeu)*, Toulouse, Ombres, 1999.
SIIPIERE Dominique, COHEN Alain, dir., *Les autres arts dans l'art du cinéma*, Rennes, PUR, 2007.
TRUFFAUT François, *Hitchcock/Truffaut*, Paris, Simon & Schuster, 1966.

Evaluation : contrôle continu (écrit + oral) ; RSE : écrit (3h) ; 2^e chance : écrit (2h)

Immersion artistique et professionnelle

Le cours consiste en une mise en situation professionnelle dans le cadre de la réalisation d'un ou de plusieurs projets culturels en vue de s'approprier de manière active les connaissances et les compétences acquises au cours de la formation. Le projet tuteuré consiste à découvrir et connaître le réseau des acteurs professionnels de la culture, les structures, leur fonctionnement et leur programmation à l'échelle locale ; à concevoir une programmation avec des performances artistiques en lien avec le SUC, les professionnels artistes et étudiants.es.

Les objectifs sont les suivants : se familiariser avec le travail en équipe, apprendre à adopter une attitude professionnelle, organiser et animer un travail de groupe, concevoir une animation ou un projet de médiation original et adapté à un public.

Biographie indicative :

La Médiation culturelle : enjeux, dispositifs et pratiques/ Louis Jacob. Dir. ; Le Bihan, Blanche. Dir. Québec : Presses EHESP, 2008 -175 p.

La médiation des savoir-faire dans les musées scientifiques, techniques ou La Librairie de musée en tant que médium/ Gautier, Mathilde. -In : Culture & musées, 01.07.2008, 11 -Arles : Actes Sud, 2008 p.37-57; 19 p.

Les Mises en scène de la visite guidée : communication et médiation/ Gellereau, Michèle. -Paris : L'Harmattan, 2005 -279p.

À l'approche du musée, la médiation culturelle/ Caillet, Elisabeth ; Lehalle, Evelyne. -Lyon : Presses Universitaires de Lyon, 1995 –306 p.

Médiation & Publics Bibliographie réalisée par le centre de documentation, 4 Février 2012, PUBLICS -L'évaluation muséale : Savoirs et savoir-faire/ Daignault, Lucie; Coté, Michel. Préf. -Presses de l'Université du Québec, 2012, 328 p.

Evaluation : contrôle continu ; RSE : écrit (2h) ; 2^e chance : écrit (2h)

Anglais de spécialité

Le cours de langue de spécialité s'attache à former les étudiants au perfectionnement de la langue anglaise lue, parlée, écrite. Il entend former à la maîtrise des outils de communication écrits et oraux en articulant étroitement apports linguistiques fondamentaux (grammaire, vocabulaire, culture générale) et exercices appliqués au secteur des Arts du spectacle dans le domaine anglo-saxon. Enfin il s'agit de maîtriser l'expression orale et écrite en langue anglaise dans le champ professionnel et thématique des arts du spectacle.

Evaluation : contrôle continu (écrit + oral) ; RSE : écrit (2h) ; 2^e chance : écrit (2h)

UE libre

Le choix de l'UE libre se fait parmi la liste fournie par l'Université Clermont Auvergne.

Voir le catalogue des UE libres : <https://www.uca.fr/formation/nos-formations/catalogue-des-ue-libres>

Option cinéma

Court métrage : courants et enjeux

Approche esthétique, théorique et méthodologique en lien avec Sauve Qui Peut Le Court Métrage pour comprendre et analyser les modalités d'émergence, de développement et l'originalité de la forme courte au cinéma. Il s'agit d'acquérir une culture cinématographique exigeante ; approfondir l'analyse filmique et la compréhension des différentes formes d'écriture.

Bibliographie indicative :

Baecque Antoine de, « 1955-1965 : faut-il croire au court métrage ? », dans Claire Vassé et Jacky Évrard (dir.), *Cent pour cent court : cent films pour cent ans de cinéma français*, Côté court, Pantin, 1995

Brenez Nicole et Lebrat Christian (dir.), *Jeune, Dure et Pure ! une histoire du cinéma d'avant-garde et expérimental en France*, Cinémathèque française/Mazzotta, 2001

Évrard Jacky et Kermabon Jacques (dir.), *Une encyclopédie du court métrage français*, Festival Côté court/Yellow Now, 2004.

Kermabon Jacques, « Côté "court" », dans Claude Beylie (dir.), *Une histoire du cinéma français*, Larousse, 2000

Noguez Dominique, « Trente ans de cinéma expérimental en France (1950-1980) », dans *Éloge du cinéma*, seconde édition refondue et augmentée, Paris Expérimental, 1999

PORCILE François, *Défense du court métrage français*, Paris, CERF, 1965

WEES William, *Recycled Images—The Art and Politics of Found Footage Films*, Anthology Film Archives, 1993

RASKIN Richard, *The Art of the Short Fiction Film—A Shot by Shot Study of Nine Modern Classics*, Jefferson, McFarland, 2002

Evaluation : contrôle continu (écrit + oral) ; RSE : écrit (3h) ; 2^e chance : écrit (2h)

Cinéma d'art

Dans ce cours, nous nous intéresserons à l'art post-internet et aux films réalisés à partir d'images trouvées en ligne. Les étudiant-es seront amené-es à questionner les pratiques de récupération d'images et à comprendre les rapports complexes entre les créateur-ices des images (amateur-ices, subcultures, utilisateur-ices...) et les réalisateur-ices qui les réutilisent. Il s'agira également de déplacer notre regard sur les contenus des réseaux sociaux pour déceler leurs enjeux esthétiques.

Bibliographie indicative :

BEUGNET Martine. *Le cinéma et ses doubles: L'image de film à l'ère du foundfootage numérique et des écrans de poche*, Editions Le Bord de l'eau, Lormont, 2021.

BRAS Nicolas, et Frédéric-Pierre Saget. *Captures d'écran: Quand le cinéma affronte les flux numériques*, YELLOW NOW, Crisnée, 2022.

CHATONSKY Gregory, « Post-Internet: époque, ontologie et stylistique », chatonsky.net, avril 2015, disponible sur : <http://chatonsky.net/post-internet-definition/>.

FONTCUBERTA Joan, *Manifeste pour une post-photographie*, Actes Sud, Paris, 2022.

GALIBERT-LAINE Chloé, « Documenting the Internet. Essays on the Re-use of Online Media in Contemporary Non-fiction Cinema », *chloegalibertlaine.com*, disponible sur : <https://www.chloegalibertlaine.com/netnographic-cinema>.

HERNANDEZ LOPEZ Gala, « Du vernaculaire comme genre cinématographique », *Interfaces*, no.44, 2020, pp. 125-144, disponible sur <https://journals.openedition.org/interfaces/1767>.

LAMY DE LA CHAPELLE Benoit, « De l'art "post-Internet" », *Zéro-Deux*, disponible sur : <http://www.zerodeux.fr/essais/de-l-art-post-internet/>.

NEEMAN Elsa, Jérôme Meizoz, et Claire Clivaz. « Culture numérique et auctorialité : réflexions sur un bouleversement », *A contrario*, vol. 17, no. 1, 2012, pp. 3-36, disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-a-contrario-2012-1-page-3.htm>.

PALOQUE-BERGES Camille, *Entre trivialité et culture une histoire de l'Internet vernaculaire. Emergence et médiations d'un folklore de réseau*, thèse de doctorat, Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, disponible sur <https://octaviana.fr/document/162196121>.

RIBONI, Ulrike Lune. *Vidéoactivisme: Contestation audiovisuelle et politisation des images*, Editions Amsterdam/Multitudes, Paris, 2023.

Evaluation : contrôle continu (exercice créatif + oral) ; RSE : une épreuve ; 2^e chance : écrit (2h)

Cinéma, textes et documents

Lecture approfondie et guidée de textes fondamentaux de critiques, théoriciens et cinéastes divers et variés. Un travail sous forme d'ateliers d'écriture sera proposé en vue d'approfondir les notions et concepts-clés ainsi qu'une manière de réinvestir les textes à partir d'une approche problématisée et documentée. Le cours propose en effet une fréquentation avec des œuvres de référence en vue d'approfondir une culture générale et d'améliorer ses capacités rédactionnelles.

Bibliographie indicative :

CASETTI, Francesco, *Les Théories du cinéma depuis 1945*, Paris, coll. Fac. cinéma, Nathan, 1999 [traduction de : *Teorie del cinema (1945-90)*, Milan, Bompiani, 1993 [1978]].

GARDIES, André, BESSALEL, Jean, *200 mots-clés de la théorie du cinéma*, Paris, Cerf, coll. 7e art, 1992.

STAM, Robert, *Film Theory: an Introduction*, Malden Mass., Oxford, Blackwell, 2000.

SADOUL, Georges, *Histoire d'un art, le cinéma. Des origines à nos jours*, Paris, Flammarion, 1949.

L'HERBIER, Marcel (dir.), *Intelligence du cinématographe*, Paris, Corrêa, coll. Les grandes professions françaises, 1946.

CANUDO, Ricciotto, *L'Usine aux images [1927]*, dir. Jean-Paul Morel, Paris, Séguier-Arte, 1995.

EPSTEIN, Jean, *Écrits sur le cinéma*, dir. P. Leprohon, Paris, Seghers, coll. Cinéma Club, 1974, 2 vol.

BAZIN, André, *Qu'est-ce que le cinéma ?*, Paris, Cerf, coll. 7e art, 1958-62, 4 vol., t. 1 : Ontologie et langage, 1958, t. 2 : Le cinéma et les autres arts, 1959, t. 3 : Cinéma et sociologie, 1961, t. 4 : Une esthétique de la réalité : le néo-réalisme, 1962.

MORIN, Edgar, *Le cinéma ou l'homme imaginaire. Essai d'anthropologie sociologique*, Paris, Minuit, 1956 [rééd. 1978, avec une nouvelle préface].

BALAZS, B., *L'Esprit du cinéma [Das Geist des Films, 1930]*, Paris, Payot, 1977 ; rééd. coll. Petite Bibliothèque, 2011.

ISHAGHPOUR, Youssef, *D'une image à l'autre. La nouvelle modernité du cinéma*, Paris, Denoël-Gonthier, coll. Médiations, 1982.

ISHAGHPOUR, Y., *Cinéma contemporain : de ce côté du miroir*, Paris, La Différence, 1986.

JAMESON, Frederic, *Le Postmodernisme, ou la logique culturelle du capitalisme tardif*[1991], Paris, ENSBA, 2007.

JULLIER, Laurent, *L'Écran post-moderne : un cinéma de l'allusion et du feu d'artifice*, Paris, L'Harmattan, 1997.

Evaluation : contrôle continu (écrit + oral) ; RSE : écrit (2h) ; 2^e chance : écrit (2h)

Cinématographies extra européennes

Ce cours propose, par l'intermédiaire d'analyses filmiques, une réflexion sur certains aspects de la société japonaise : le bombardement atomique d'Hiroshima, la famille et le mariage, la prostitution, l'importance des fantômes. Dans un cadre chronologique très large, allant des années 1930 (*Gosse de Tokyo*, Ozu 1932) aux années 2000 (*Kaïro*, K. Kurosawa, 2001), les films présentés relèvent de genres ou de type différents : films d'animation (*Le Tombeau des Lucioles*, Takahata, 1988), films de monstres (*Godzilla*, Honda, 1954), films de fantômes (*Contes de la lune vague après la pluie*, Mizoguchi, 1953 ; *Rashomon*, Akira Kurosawa, 1954), « classiques de l'âge d'or du cinéma japonais » (*Voyage à Tokyo*, Ozu, 1953 ; *La Nuit des femmes*, Tanaka, 1961), etc. Ce voyage à travers le cinéma japonais donnera lieu à l'élaboration de courts métrages de montage, de formes très libres, basés sur les films étudiés et centrés sur ces enjeux sociologiques, moraux, politiques et esthétiques.

Bibliographie indicative :

BURCH Noël, *Pour un observateur lointain. Forme et signification dans le cinéma japonais*, Cahiers du cinéma/Gallimard, 1982.

MESNILDOT Stéphane du, *Fantômes du cinéma japonais*, Rouge Profond, 2011.

TESSIER Max, *Le cinéma japonais*, Armand Colin, 3^e ed., 2018.

VEZINA Alain, *Godzilla. Une métaphore du Japon d'après-guerre*, L'Harmattan, 2014.

VINCENT Pascal-Alex, *Dictionnaire du cinéma japonais en 101 cinéastes. L'âge d'or 1935-1975*, Carlotta, 2018.

VINCENT Pascal-Alex, *Yasujiro Ozu. Une affaire de famille*, La Martinière, 2023.

Evaluation : contrôle continu ; RSE : écrit (3h) ; 2^e chance : écrit (2h)

Médiation, éducation et publics

N/A

Evaluation : contrôle continu ; RSE : écrit (2h) ; 2^e chance : écrit (2h)

Cinéma d'animation

Le cours s'intéresse à l'histoire du cinéma d'animation, à son esthétique et aux différentes techniques utilisées depuis les films pionniers jusqu'aux créations récentes. Les séances seront étayées par des exemples de programmation et les spécificités que recouvrent ce domaine dans le champ plus vaste de la production cinématographique en France et à l'échelle internationale. Il

s'agit d'explorer les techniques innovantes et les formes d'écriture particulières du cinéma d'animation (documentaire, expérimental, fiction).

Bibliographie indicative :

Du praxinoscope au cellulo, un demi-siècle de cinéma d'animation en France - CNC
Emile Cohl, l'inventeur du dessin animé - Pierre Courtet-Cohl, Bernard Génin - Omni Science
100 ans de cinéma d'animation - Oliver Cotte - Dunod éditions
Le cinéma d'animation en 100 films - Xavier Kawa-Topor, Philippe Moins - Edition Capricci
Le film d'animation - Du dessin animé à l'image de synthèse - Giannalberto Bendazzi - La pensée sauvage.
Cartoons : One Hundred Years of Cinema Animation - Giannalberto Bendazzi - John Libbey Cinema and Animation (en anglais uniquement)
Ces dessins qui bougent - René Laloux - Dreamland Editeur
Cinéma d'animation, la French touch - Laurent Valière - La Martinière, Arte éditions

Evaluation : contrôle continu (écrit + oral) ; RSE : écrit (2h) ; 2^e chance : écrit (2h)

Option arts de la scène

Théâtre de rue et spectacle vivant en espace public

Le théâtre et les arts de rue connaissent un succès constant depuis près de quarante ans. À revers d'un spectacle de « salle », les arts de la scène ont su durablement investir l'espace public de la rue et de la place publique. Héritier de pratiques culturelles populaires plurielles – à la fois théâtrales, foraines ou religieuses –, le théâtre de rue ne s'inscrit pas uniquement dans une histoire au long cours. Dépassée la filiation historique, le théâtre de rue s'impose comme un courant artistique à part entière engageant une hybridité dramatique permanente. Fruit de filiations parfois contraires, le théâtre de rue interroge les rapports entre démarche artistique et culture populaire, entre démocratisation populaire et ambition festive, entre acculturation et divertissement, entre plaisir et curiosité. Le théâtre de rue s'est construit de manière résolument plurielle et accorde une place nouvelle aux publics. Les figures des spectateurs des arts de la rue – et du théâtre en particulier – concourent à une nouvelle expérience de la réception.

Les objectifs sont les suivants : Découvrir, interroger et comprendre le mouvement artistique du théâtre de rue et ses filiations historiques modernes avant son développement contemporain autonome à la fin des années 1960. Offrir un panorama des pratiques théâtrales de rue depuis quarante ans en mettant en lumières répertoires, artistes, démarches, publics et ambitions culturelles et politiques.

Bibliographie indicative :

Philippe Chaudoir, *Discours et figures de l'espace public à travers les arts de la rue*. La ville en scènes, Paris, L'Harmattan, 2000.
Serge Chaumier, *Arts de la rue. La faute à Rousseau*, Paris, L'Harmattan, 2007.
Elena Dapporto, Dominique Sagot-Duvaurox, *Les arts de la rue : portrait économique d'un secteur en pleine effervescence*, Paris, Ministère de la culture et de la communication, 2000.
Floriane Gaber, *40 ans d'arts de rue*, Paris, Editions Ici et là, 2009.
Floriane Gaber, *Comment ça commença : les arts de la rue dans le contexte des années 70*, Paris, Editions Ici et là, 2009.
Guy Raynaud de Lage, *Intérieur rue : dix ans de théâtre de rue, 1989-1999*, Paris, Editions théâtrales, 2000.
Hee-Kyung-Lee, *Arts de la rue en France. Une logique de double jeu*, Paris, L'Harmattan, 2013.
Betty Lefèvre, Pascal Roland, Damien Féménias (dir.), *Un festival sous le regard de ses spectateurs :*

Viva Cité, le public est dans la rue, Mont-Saint-Aignan, Publications des universités de Rouen et du Havre, 2008.

Paul Rasse et Léonard Alain, *Le théâtre dans l'espace public*, Aix-en-provence, Edisud, 2003.

Evaluation : contrôle continu et examen terminal (écrit, 3h) ; RSE : écrit (3h) ; 2^e chance : écrit (3h)

Mise en scène et scénographie

Ce cours propose une approche à la fois théorique et pratique des grandes figures et enjeux esthétiques de la scénographie et la mise en scène contemporaine.

Par l'approche problématisée des concepts élémentaires (mimesis, relation texte/scène, dramaturgie, scénographie) il s'agit d'éclairer des trajectoires, des lignes transversales de filiation entre les grandes théories esthétiques de la mise en scène et la création contemporaine actuelle.

En lien avec le CM, le TD prend en charge l'analyse chorale d'au moins 3 spectacles sélectionnés dans la saison de la Comédie, Scène Nationale. En parallèle du cours théorique, il s'agit de mettre en place des outils méthodologiques d'analyse qui permettent de lire et d'interpréter les choix dramaturgiques des metteurs en scène. Ce dispositif qui place le spectateur comme acteur premier de l'analyse, engage une réflexion plus large sur les processus de la réception.

Bibliographie indicative :

Christian Biet, Christophe Triau, *Qu'est-ce que le théâtre*, Gallimard, Folio, 2006

Catherine Naugrette, *L'esthétique théâtrale*, Armand Colin, 2010 (2^{ème} éd.).

André Degaine, *Histoire du théâtre dessinée*, Nizet, 1992

Alain Viala (dir.), *Le Théâtre en France des origines à nos jours*, PUF, 1997.

Antonin Artaud, *Le Théâtre et son Double* [1938], Gallimard, Folio Essais, 1985

Berthold Brecht, *Petit organon pour le théâtre* [1948], L'Arche, 1997

Roland Barthes, *Écrits sur le théâtre* [1945 - 1960], Seuil, Points, 2000

Peter Brook, *L'espace vide* [1977], Seuil, rééd. 2001

Jacques Rancière, *Le partage du sensible : esthétique et politique*, La Fabrique, 2000

Jacques Rancière, *Le spectateur émancipé*, La Fabrique, 2008

Evaluation : contrôle continu ; RSE : une épreuve ; 2^e chance : une épreuve

Écriture scénique et dramaturgie

Le cours se forme autour d'une question principale : Qu'est-ce qu'écrire pour le théâtre ? Par une série d'études historique, esthétique et pratique les étudiants appréhendent l'écriture scénique contemporaine et son processus ainsi que la notion de la dramaturgie (plusieurs approches). Le cours s'appuie aussi sur l'expérience de spectateur en lien avec les représentations à la Comédie de Clermont.

Bibliographie indicative :

AUTANT-MATHIEU Marie-Christine, *Écrire pour le théâtre. Les enjeux de l'écriture dramatique*, Paris, C.N.R.S. Éditions, 1995.

AZAMA Michel, *De Godot à Zucco. Anthologie des auteurs dramatiques de langue française : 1950-2000*

BANU Georges, *Le théâtre, sorties de secours*, Paris, Aubier, 1984.

DANAN Joseph, RYNGAERT Jean-Pierre, *Éléments pour une histoire du texte de théâtre*, Paris, Armand Colin (coll. Lettres sup), 2005.

AVIS Patrice, *Le théâtre contemporain Analyse des textes de Sarraute à Vinaver*, Paris, Éditions Nathan, 2002.

RYNGAERT Jean-Pierre (dir.), *Nouveaux Territoires du dialogue*, Arles, Actes Sud / C.N.S.A.D., 2005.

SAISON Maryvonne, *Les Théâtres du réel. Pratiques de la représentation dans le théâtre*

contemporain, Paris, L'Harmattan, 1998. SARRAZAC Jean-Pierre, *L'Avenir du drame*, Belfort, Circé/poche, 1999.

VINAVER Michel, *Écritures dramatiques*, Arles, Actes Sud/Babel, 1993.

Evaluation : contrôle continu ; RSE : une épreuve ; 2^e chance : une épreuve

Analyses et esthétiques de la danse

Ce cours vise à développer une approche de l'analyse chorégraphique qui replace les œuvres dans leur contexte historique, social et culturel. De grandes questions comme l'espace scénique et ses limites, la relation au spectateur, les rapports entre danse et politique, la question de l'émotion ou l'hybridité des genres performatifs sont abordées à travers des exemples variés, principalement autour de la danse scénique des XX^e et XXI^e siècles. Des éléments de connaissance théorique et d'analyse de la danse s'articuleront avec une mise en pratique effective.

Bibliographie indicative :

Bernard Michel, 1986, *L'expressivité du corps. Essai sur les fondements de la théâtralité*. Paris, Chiron.

Leveratto Jean-Marc, 2006, *Introduction à l'anthropologie du spectacle*, Paris, La Dispute.

Perrin Julie, 2013, *Figures de l'attention : Cinq essais sur la spatialité en danse*, Dijon, Les Presses du réel.

Schechner Richard, 2013, *Performance Studies: An Introduction*, Londres, New York, Routledge.

Shay Anthony, 2002, *Choreographic Politics. State Folk Dance Companies, Representation and Power*, Middletown, Connecticut, Wesleyan University Press.

Evaluation : contrôle continu ; RSE : une épreuve ; 2^e chance : une épreuve

Musique assistée par ordinateur -MAO

Ce cours consacré à la composition assistée par ordinateur associe une approche historique, technique, juridique, esthétique d'une part, et pratique d'autre part. Le volet pratique abordera la captation sonore (prise de son, enregistrement), le sampling, l'arrangement, la manipulation de la norme MIDI, le mixage et le mastering.

Bibliographie indicative :

CHABAUD, Matthieu, *La Musique à l'image – Guide pratique de l'utilisation de la musique par les formats audiovisuels*, IRMA, 2017.

CHOUVEL, Jean-Marc, et Fabien LEVY, *Observation, analyse, modèle : Peut-on parler d'art avec les outils de la science ?*, Cahiers de l'IRCAM, 2002.

DROUIN, Lionel, *Vos premiers pas en musique assistée par ordinateur. Mac OS & Windows*, Droit au but, 2002.

ERNOULD, Franck, et Denis FORTIER, *Le Grand Livre du Home Studio*, Dunod, 2020.

MIDDLETON, Chris, *Guide pratique de home studio et MAO – Les clefs de la création musicale numérique*, Dunod, 2017.

Evaluation : contrôle continu ; RSE : une épreuve ; 2^e chance : une épreuve

Jeu de l'acteur dans le spectacle vivant

Apprendre à ressentir avec l'acteur de théâtre, à respirer avec lui, le regarder sous toutes ses facettes, analyser les enjeux de son jeu. Le cours s'appuiera sur l'analyse de captations de spectacles aux enjeux esthétiques divers, et confrontera ces analyses aux grandes théories du jeu. Il s'agira de s'approcher du concret du travail du comédien : le texte, l'espace, le corps, l'émotion, la pensée, etc. Ou comment l'acteur peut-il être un créateur ?

Bibliographie indicative :

Molière, *L'impromptu de Versailles*, Folio Plus Classiques, 2006.
Denis Diderot, *Le paradoxe du comédien, précédé d'un entretien avec Denis Podalydès et Gabriel Dufay*, coédition Belles Lettres/Archimbaud, 2012
Constantin Stanislavski, *La formation de l'acteur*, traduction E. Janvier, éd. Payot & Rivages, 2015
Berthold Brecht, *Petit organon pour le théâtre*, traduit par J. TAILLEUR, éd L'Arche, 1978.
Louis Jouvet, *Le comédien désincarné*, éd. Flammarion, coll. Champs Arts, 2009
Peter Brook, *L'espace vide*, traduit par C. Estienne, F. Fayolle, éd. Seuil, 2014
Thomas Ostermeier, *Backstage*, traduit par Laurent Muhleisen, Frank Weigand, éd. L'Arche, 2015.

Evaluation : contrôle continu ; RSE : écrit (2h) ; 2^e chance : écrit (2h)

Modalités des notes et résultats des examens

CONDITIONS D'ACCES A LA SALLE D'EXAMEN APRES LE DEBUT DE L'EPREUVE :

Admission des candidats en retard jusqu'à une heure après l'ouverture des enveloppes. Les copies devront être rendues en même temps que les autres étudiants).

LA SEMESTRIALISATION :

Pour chaque semestre, les aptitudes et l'acquisition des connaissances dans chaque UE sont appréciées soit par un contrôle continu, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôles combinés. Les modalités du contrôle sont définies pour chaque licence et portées à la connaissance des étudiants en début d'année sur le site internet de l'UFR LCSH (<http://www.uca.fr>) après validation du CEVU et vote du CA, ainsi que dans les livrets de l'étudiant de chaque département.

Chaque semestre donne lieu à deux sessions d'examens qui sont organisées ainsi :

- 1^{ère} session à l'issue du 1^{er} semestre avec délibération du jury
- 1^{ère} session à l'issue du 2^{ème} semestre avec délibération du jury
- 2^{ème} session pour les 2 semestres à la fin du deuxième, avant la fin de l'année universitaire, avec délibérations du jury (session dite « de rattrapage »).

Les examens terminaux sont organisés par le service de la scolarité ou du département.

FONCTIONNEMENT DES RESULTATS D'EXAMENS :

1^{ère} session :

- Délibération du jury sur les notes du S1, compensation, résultats du semestre
- Délibération du jury sur les notes du S2, compensation, résultats du semestre
- Compensation annuelle S1 + S2.

2^{ème} session :

- Délibération du jury sur les notes de la 2^{ème} session du S1 et du S2 (S1' + S2')
- PV du S1, PV du S2, PV annuel.

Des points de jury peuvent être attribués aux UE, aux semestres et/ou à l'année.

L'étudiant qui a acquis la 1^{ère} année ou le diplôme à la 1^{ère} session n'est pas autorisé à se présenter à la 2^{ème} session.

Les "retours en arrière", c'est-à-dire recommencer un parcours après avoir validé un autre parcours dans le même diplôme, ne sont pas acceptés.

Une U.E. n'ayant pas obtenu la moyenne (pas d'attribution de crédits) figurant dans un semestre ou une année validée par compensation ne peut être repassée (sauf si elle fait partie d'un autre diplôme non validé auquel s'est inscrit l'étudiant).

La note d'une U.E. non validée peut être conservée d'une session à l'autre. Si l'étudiant se présente à l'U.E. en 2^{ème} session, toutes les matières de cette U.E. **ayant une note inférieure à la moyenne** doivent être repassées. Seule la meilleure des deux notes de l'U.E. (session 1 ou 2) sera alors prise en compte.

REGLE DE REPORT DES NOTES DES UE (UNITES D'ENSEIGNEMENT) DE LA 1^E A LA 2^E SESSION :

Les notes des U.E. obtenues à la 1^e session sont reportées automatiquement en 2^e session.

Les notes des U.E. non acquises se reportent dans la mesure où aucune épreuve de cette U.E. n'est repassée en 2^e session.

LA CAPITALISATION :

Les U.E. sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne. Les matières constituant les U.E. ne donnent pas lieu à attribution de crédits.

En cas de non validation d'un semestre :

Une U.E. dont la moyenne est $\geq 10/20$ est capitalisable. Elle est acquise définitivement.

On ne peut pas la repasser, même en deuxième session dans le but d'améliorer la note.

En cas de validation d'un semestre :

Les U.E. constituant ce semestre n'ayant pas obtenu la moyenne ne se voient pas attribuer 5 crédits et ne peuvent être capitalisées pour un autre parcours.

Un diplôme, une année, un semestre obtenus par capitalisation (ou par compensation) ne peuvent être repassés. Il n'est pas possible de repasser une U.E, même en 2^e session dans le but d'améliorer la note.

LA COMPENSATION :

La compensation à chaque session porte sur la totalité des U.E. du semestre.

Tout semestre ayant obtenu la moyenne par compensation est validé et les 30 crédits correspondants sont acquis.

Une compensation annuelle est réalisée :

- après la première session des 2 semestres de l'année universitaire
- après la deuxième session des 2 semestres de l'année universitaire

En cas de résultat positif, les 2 semestres sont validés et les 60 crédits sont acquis.

Les années ne se compensent pas entre elles.

COMMUNICATION DES RESULTATS ET CONTENTIEUX :

Les procès-verbaux de délibérations de jury sont affichés à l'issue des délibérations version papier dans les locaux de l'UFR LCSH, et sous l'Environnement Numérique de Travail.

L'affichage des notes et résultats que vous visualisez sur votre ENT n'est donné qu'à titre indicatif. Seul l'affichage des procès-verbaux des jurys (qui a lieu dans le Hall du site de Gergovia) est considéré comme officiel.

Par décision du Conseil des Etudes de l'UFR LCSH en date du 30 juin 2011, cet affichage ne fait pas mention des notes obtenues dans le détail mais des décisions d'acquisition ou non des UE, semestres, et années.

RELEVÉ DE NOTES ET ATTESTATION DE REUSSITE :

Un relevé de notes est envoyé ensuite à l'adresse fixe notée sur le dossier d'inscription. L'attestation de réussite à un diplôme est uniquement établie et délivrée par le service de la scolarité de l'UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines. Une annexe descriptive "supplément au diplôme" fournit les explications requises concernant le cursus suivi.

Pour toutes questions complémentaires, se reporter au règlement intégral fourni au moment de l'inscription

Informations pratiques

Calendrier universitaire

Réunion de Rentrée

5 septembre 2024

DEBUT DES COURS DU 1^e SEMESTRE :

9 septembre 2024

VACANCES DE TOUSSAINT :

du 26 octobre au 4 novembre 2024

SEMAINE PEDAGOGIQUE :

du 9 au 13 décembre 2024

VACANCES DE NOËL :

du 21 décembre 2024 au 6 janvier 2025

EXAMENS DU PREMIER SEMESTRE :

du 6 au 18 janvier 2025

DEBUT DES COURS DU 2^e SEMESTRE :

20 janvier 2025

VACANCES D'HIVER :

du 22 février au 3 mars 2025

VACANCES DE PRINTEMPS :

du 19 avril au 5 mai 2025

EXAMENS DU SECOND SEMESTRE :

du 5 mai au 21 mai 2025

DELIBERATIONS :

semaine du 2 juin 2025

EXAMENS 2^e CHANCE (Semestres 1 et 2) :

du 16 juin au 4 juillet 2025

DELIBERATIONS :

semaine du 7 juillet

FIN DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES :

17 juillet 2025

Secrétariat des Arts du spectacle

Le secrétariat est ouvert : les **lundis, mardis et jeudis matins et après-midis, et les mercredis matins. Les secrétaires sont en télétravail le vendredi matin.** Les étudiants sont encouragés à se rapprocher du secrétariat du département dès la rentrée pour enregistrer les nouveaux horaires d'ouverture. Le secrétariat peut être ponctuellement fermé lorsque cela est nécessaire (réunion, rendez-vous, absence). Une boîte aux lettres est à votre disposition dans les locaux du département (**N°112**). Vous pouvez y déposer toutes vos demandes par écrit (ex : document à faire signer, demande d'attestation, demande de matériel etc.), elles seront traitées dans les meilleurs délais. Ne pas oublier de préciser votre nom et votre formation.

Responsable d'année L3 Arts du spectacle

Caroline Lardy

Caroline.LARDY@uca.fr

Bureau 110, sur rendez-vous

Le responsable d'année suit les étudiants, les aide à faire des choix (orientation, options, recours au tutorat...) et doit être informé le plus tôt possible de leurs difficultés (personnelles, de santé, universitaires, demande de régime spécial ou de dispense ponctuelle d'assiduité, tiers temps, tentation de décrocher, absentéisme récurrent...).

Enseignants

Les enseignants permanents ont leur bureau situé au département et sont disponibles selon leurs horaires de permanence ou sur rendez-vous. Ils possèdent chacun une boîte aux lettres située dans les locaux de l'UFR LCSH (RDC à droite) ainsi qu'une adresse email (consulter le site Internet de l'université).

Communication interne

Les panneaux d'affichage :

Toutes les informations sont communiquées sur les panneaux d'affichage situés dans les couloirs du département au 2^{ème} étage, devant le bureau 207. Vous devez les **consulter régulièrement** pour vous tenir informé des inscriptions aux exposés, des changements d'emploi du temps, de salles, des dates d'examens, des offres de stage, etc...

N'oubliez pas de consulter le **site web du département et votre ENT**.

Vous y trouverez des informations sur le déroulement de votre formation, des conseils pour les échanges universitaires, les stages, des témoignages d'étudiants sur leurs expériences en entreprise ou à l'étranger et tout ce qui concerne la vie du département.

Site web :

<https://www.uca.fr/formation/nos- formations/par-ufr-ecoles-et-iut/institut- lettres-langues-sciences-humaines-et- sociales/ufr-lettres-cultures-sciences- humaines/licence/licence-arts-du-spectacle>

Bibliothèque

Les étudiants du département des Arts du spectacle peuvent emprunter des ouvrages ou périodiques à la Bibliothèque Universitaire 1^{er} cycle de l'UFR LCSH (site Gergovia) et au KAP – Learning Center (Passerelle 5 rue Kessler).

Le catalogue des bibliothèques est consultable en ligne (BCU) :

<http://bibliotheque.clermont-universite.fr/>

N'hésitez pas à consulter les Informations pratiques pour connaître les horaires d'ouverture, les conditions de prêt, les services proposés par chaque bibliothèque. Les bibliothèques des différents départements sont également accessibles à tous les étudiants.

Matériel pédagogique et assistance

Pour vos exposés et vos projets collectifs, du **matériel peut vous être prêté** :

- vidéoprojecteur
- ordinateur PC portable
- lecteur DVD/vidéo
- caméra HD à discrétion du responsable d'année

Pour cela vous devez avertir le responsable d'année, faire la réservation auprès du service TICE audiovisuel (330) selon la procédure *Ad Hoc*. Une charte d'utilisation du matériel et un cahier d'enlèvement du matériel devront être signés par les étudiants.

En cas de problèmes informatiques ou concernant l'utilisation du matériel pédagogique, vous devez vous adresser au secrétariat du département.

Site et annuaire de l'Université Clermont Auvergne

Sur le site de l'université, vous trouverez des informations sur les formations de l'UCA, les services de l'UCA, les relations internationales, etc...

<http://www.uca.fr/>

Dans l'annuaire, vous pouvez trouver le numéro de téléphone et l'adresse email d'un enseignant ou d'un service de l'Université Clermont Auvergne

Le stage professionnel

Pour valider la licence, l'étudiant doit satisfaire aux conditions suivantes :

Durée : au cours de sa formation l'étudiant doit obligatoirement effectuer un stage d'une durée minimale d'un mois à temps plein (soit 140h).

Lieu : Les stages peuvent se dérouler en France ou à l'étranger (sous conditions de sécurité).

Convention/tuteur : pour chaque stage une convention sera établie entre l'étudiant, l'entreprise et l'université. L'étudiant se verra attribuer un tuteur enseignant chargé de suivre son stage et de le conseiller lors de la rédaction de son rapport.

Aides financières

Vous trouverez sur le site Internet du département toutes les informations sur les différentes aides financières qui vous sont offertes suivant votre projet. Les responsables de chacun des parcours sont à votre disposition pour vous renseigner et vous mettre en relation avec les services dédiés au sein de l'établissement.

Vie culturelle

De multiples possibilités de fréquentation de saisons culturelles et de pratiques artistiques en ateliers et stages, sont offertes aux étudiants. La pratique artistique dans un atelier est obligatoire en L2 et L3 pour le parcours Arts du Spectacle et fortement recommandée dès la L1. Ces diverses propositions sont proposées par le **Service Université Culture** et ses partenaires.

Le Service Université Culture, c'est...

- un espace de pratiques artistiques avec ses ateliers et stages
- un lieu de réflexions croisées sur l'art et la culture
- des rencontres avec des professionnels de la culture
- un lieu de conseils pour les projets professionnels et/ou artistiques
- une structure d'accueil de stagiaires
- un espace d'information sur les spectacles de la région et un lien avec les structures culturelles extérieures

<http://culture.clermont-universite.fr/>

Règlement général

Absences

L'assiduité aux cours est de règle dans nos filières.

La présence aux cours (CM comme TD), interventions de professionnels, conférences, sorties terrain, est **obligatoire**. Nous vous rappelons qu'une semaine de cours commence le lundi matin et se termine le samedi midi.

Toute absence devra être justifiée par un certificat médical (ou autre justificatif) présenté dans un délai de huit jours au secrétariat des Arts du spectacle auprès de Bénédicte Coppin (207) et de l'enseignant.

L'assiduité est contrôlée en TD. Deux absences non justifiées donnent lieu au statut défaillant pour l'ensemble de l'UE concernée.

Les absences non justifiées seront sanctionnées lors des délibérations d'examens en fin de semestre.

Résultats, diplôme, relevé de notes

Les résultats des examens terminaux sont affichés sur l'ENT à l'issue des délibérations.

Les relevés de notes sont délivrés à l'issue de la dernière délibération, en juillet. Aucun relevé de notes ne peut être délivré auparavant. Une fois le diplôme validé, l'étudiant reçoit une attestation de réussite et un relevé de notes

global. Les diplômes sont délivrés par le service de la scolarité de l'UFR LCSH au cours de l'année qui suit son obtention.

Plagiat

Le plagiat, c'est :

- s'approprier le travail créatif de quelqu'un d'autre et le présente comme sien.
- s'accaparer des extraits de texte, des images, des données, etc. provenant de sources externes et les intégrer à son propre travail sans en mentionner la provenance.
- résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots, mais en omettant d'en mentionner la source.

Le plagiat est considéré comme une grave atteinte au droit d'auteur. Pour éviter le plagiat, il faut citer vos sources :

- lorsque vous citez vos sources, vous démontrez votre capacité à avoir recherché des informations sur le sujet.
- vous permettez au lecteur de se référer facilement aux sources utilisées

La citation est le fait de reconnaître la propriété intellectuelle d'un passage de votre texte

Afin de détecter toute fraude, l'université s'est dotée d'un logiciel pour déterminer la présence de plagiat dans les différents travaux remis par l'étudiant. Si la fraude est établie, des sanctions disciplinaires seront engagées.

[Extraits, Compilatio.net]

Des services ressources

La Fabrique

Missions principales :

- Accueil et information des étudiants.
- Accompagnement individuel d'étudiants dans leur projet d'orientation, de réorientation et/ou d'insertion professionnelle.

Retrouvez l'équipe de La Fabrique au 04.73.40.62.70, sur Instagram @lafabrique.df ou par mail : lafabrique.df@uca.fr

L'outil d'aide à l'insertion professionnelle : UCA PRO

UCA PRO, plateforme Web propose aux étudiants de :

- Trouver une offre de stage ou d'emploi,
- Diffuser son CV,
- Contacter les anciens de sa formation.

N'hésitez pas à contacter le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) : baip.df@uca.fr

Service de Santé Universitaire (SSU)

Le SSU accueille gratuitement les étudiants pendant l'année universitaire et propose :

- Des consultations médicales/bilans de santé.
- Une aide psychologique/des ateliers de relaxation.
- Des entretiens individuels avec des assistantes sociales.

Contacts SSU
25 rue Etienne Dolet
63037 Clermont-Ferrand
04 73 34 97 20
<https://sante.uca.fr/>

Service Université Handicap (SUH)

Le SUH accompagne les étudiants en situation de handicap dans tous les aspects de la vie universitaire et propose :

- Un accompagnement physique.
- Une assistance pédagogique.
- Des aménagements d'examens.

Contact SUH :
Maison de la vie Etudiante
7 Place Vasarely
63178 Aubière Cedex
04 73 40 55 07
<https://handicap.uca.fr/>

Cellule d'écoute et d'accompagnement sur le harcèlement sexuel

Lieu d'écoute, d'aide et d'orientation des membres de la communauté universitaire qui :

- Emet des recommandations à l'attention de l'autorité universitaire compétente.

- Prévoit des mesures de protection de la victime, le cas échéant.

Contacts :
07 88 91 82 86
cellule-harcelementsexuel@uca.fr

Logement et restauration : Crous Clermont Auvergne

Missions CROUS :

- Améliorer les conditions de vie et de travail des étudiants (Bourse, logement, restauration, action sociale, culture, accueil international).
- Service des bourses et du logement.

Pour les étudiants se trouvant en difficulté au cours de leur cursus, il existe différents types d'aides : aides spécifiques (EX-FNAU), fondations et legs.

Contacts CROUS :

Pôle Vie Etudiante
30 rue Etienne-Dolet
63037 Clermont-Ferrand

04 73 34 64 20

<https://www.crous-clermont.fr/>

ESOPE 63 - L'Épicerie solidaire

ESOPE 63 aide les étudiants et les jeunes apprentis de l'agglomération clermontoise à ressources modérées (avec ou sans bourse).

La Banque Alimentaire Auvergne met à leur disposition une épicerie où les denrées, ainsi que les produits d'hygiène, sont vendus à faible prix.

Contacts ESOPE :

67 Boulevard Côte-Blatin
63000 Clermont-Ferrand
esope63000@gmail.com

<https://esope63.fr/>

Se sensibiliser à l'entrepreneuriat : Clermont Auvergne Pépite

Missions PEPITE :

- Intégrer la sensibilisation, la formation et l'accompagnement à l'entrepreneuriat dans le parcours des étudiants.
- Attribuer et gérer le statut national d'étudiant-entrepreneur, qui permet aux étudiants de bénéficier d'avantages spécifiques.

Contact PEPITE :

Campus les Cézeaux
27 rue Roche Genès
CS 202661, 63178 Aubière Cedex

04 43 76 20 06

pepите.auvergne@sigma-clermont.fr

Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS)

Le SUAPS propose à l'ensemble des étudiants de l'UCA une formation par la pratique des activités physiques et sportives.

Bureau du SUAPS

Stade Universitaire
15 bis rue Poncillon
63000 Clermont-Ferrand

<https://sport.clermont-universite.fr>

S'informer sur la vie étudiante

Bureau de la Vie Etudiante (BVE)

Missions BVE :

- Interface entre les étudiants et l'université, il est géré par des tuteurs étudiants, qui s'attachent à informer sur la vie de l'université et à orienter vers les services et structures compétents.
- Favorise l'animation des campus en réalisant lui-même des activités ou en aidant les étudiants dynamiques et les associations.

2 sites :

Maison des Associations

29 boulevard Gergovia

63037 Clermont-Ferrand Cedex 1

04 73 34 66 07

Maison de la vie étudiante

7 Place Vasarely

CS 60026 - 63178 Aubière Cedex

04 73 40 51 99

<https://www.uca.fr/campus/vie-pratique/lieux-d-information-espaces-de-travail/bureau-de-la-vie-etudiante/bureau-de-la-vie-etudiante-1472.kjsp>

Maison de la Vie Etudiante (MVE)

Interlocuteur des étudiants engagés dans une association étudiante pour l'organisation d'évènements ainsi que pour les informations sur les dispositifs existants à l'université pour l'accompagnement et la valorisation des initiatives étudiantes.

Contacts MVE :

Campus Universitaire des Cézeaux

7 Place Vasarely

CS 60026 - 63178 Aubière Cedex

04 73 40 70 37

<https://www.uca.fr/campus/vie-pratique/lieux-d-information-espaces-de-travail/maison-de-la-vie-etudiante/maison-de-la-vie-etudiante-1471.kjsp>



INSTITUT LETTRES, LANGUES,
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
**UFR Lettres, Culture
et Sciences Humaines**